

Addendum Addenda

No./No
2

Project Description / Description de projet		
Domestic Hot Water Conversion to Electric/Conversion du système d'eau chaude domestique en système		
Project No./No de projet	Departmental Representative / représentant ministériel	Date
5909	Allan Smith	4-Dec-2020
Solicitation No./N° de sollicitation		
20-58080		
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		
Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.		

Item No	Description
1	G01 Détail 2 Note 16 : Ajouter : Peindre le béton avec une nouvelle peinture époxy (Gris), bande de 102mm sur le bord à peindre en jaune d'avertissement.
2	Toute la pièce B41 doit être lavée à la machine avant l'application de la peinture époxy. Cet entrepreneur est tenu de protéger toutes les surfaces et les services.
3	Lors de l'exécution de tout travail dans la salle Mech 039, l'aspirateur HEPA doit être utilisé à tout moment.
4	G01 Détail 2 note 14 Supprimer et remplacer par un vide à remplir avec de la laine de roche et à recouvrir de silicone auto-nivelant résistant au feu et fournir une plaque d'acier de 12 mm d'épaisseur pour couvrir l'ouverture.
5	Emplacement exact de tous les équipements à coordonner sur place avec le représentant du département du CNRC.
6	Voir l'emploi ci-joint montrant la feuille de présence.
7	Question : J'ai remarqué le numéro du dessin. 5909-G01 comporte des plans d'implantation mécanique mais pas d'échelle. Avez-vous une version à l'échelle pour la démolition et la construction à faire ? Réponse : Remplacer le dessin 5909-G01 par le nouveau dessin 5909-G01 publié dans l'addendum 3.

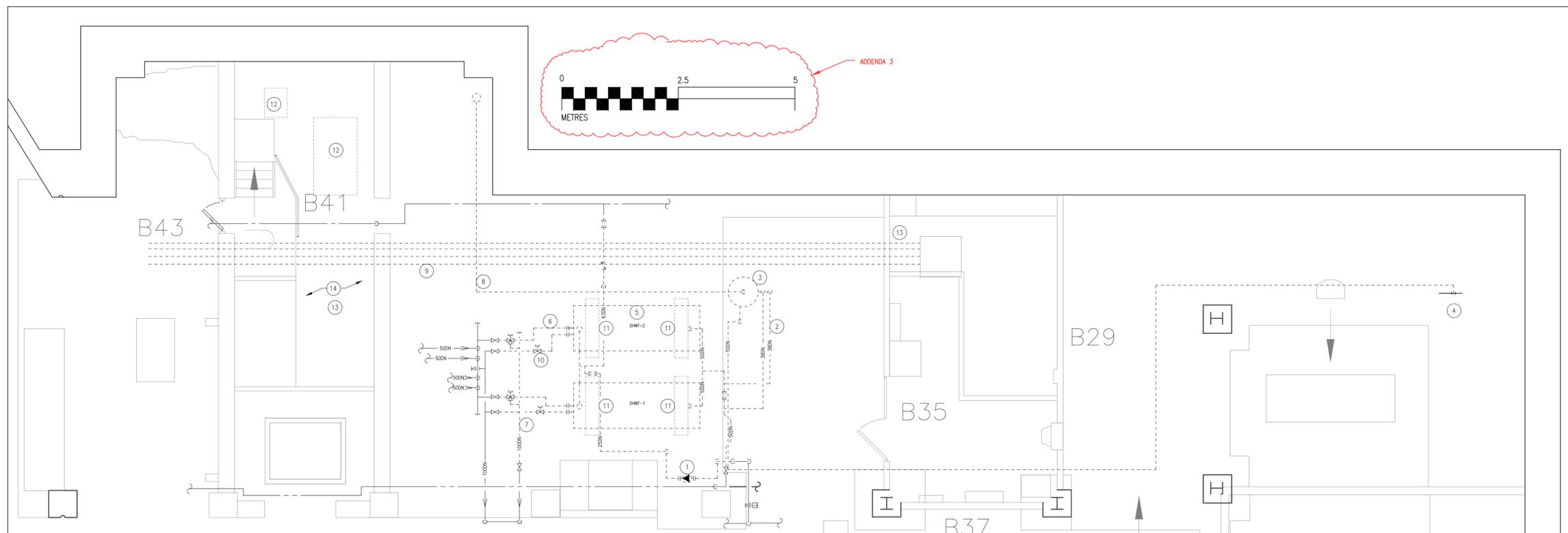
8 Question : Lors de la visite du site le 19 novembre, il a été indiqué que la date d'achèvement du projet était le 1er février 2021. Le cahier des charges prévoit un délai de 8 semaines à compter de la date de démarrage. La date de clôture des appels d'offres est le 15 décembre 2020. Comme Noël et le Nouvel An approchent à grands pas de la date de clôture et que vos bâtiments sont généralement fermés pendant les vacances, nous ne disposons pas de 8 semaines pour achever le projet si la date d'achèvement est le 1er février 2021. Veuillez nous en informer.

Réponse : La date d'achèvement du contrat est fixée au 12 février 2021. Il n'y aura pas de prolongation collée à cette date.

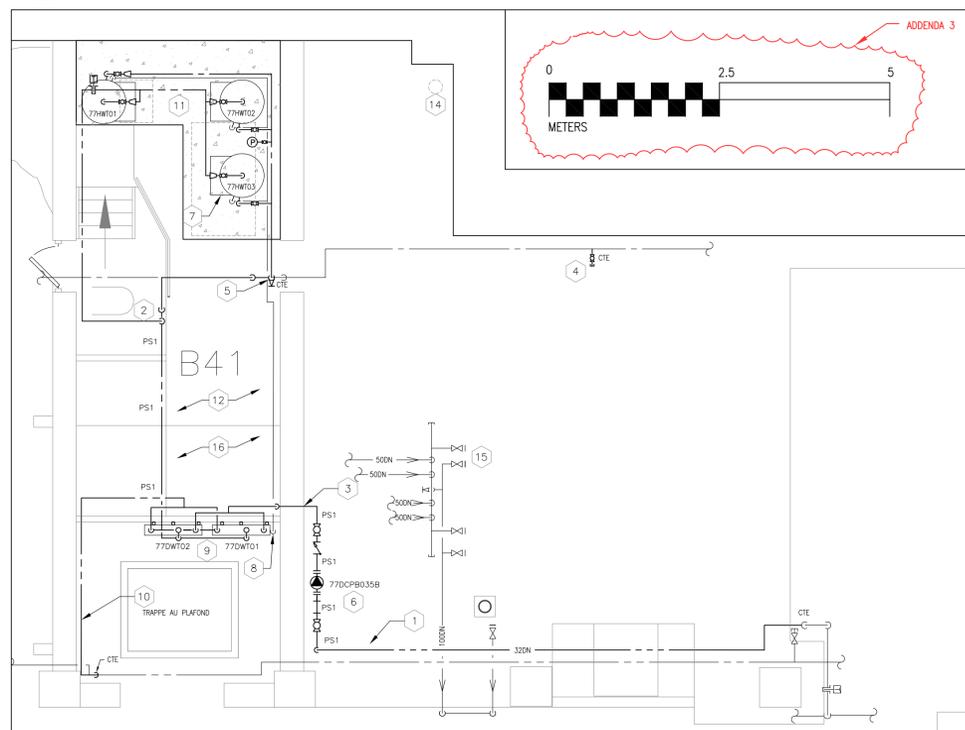
9 Utiliser l'option du navire rapide pour le matériel et l'équipement si nécessaire pour respecter le calendrier.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉTAILS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIERS SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVA TROUVER LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.
- TOUS LES TRAVAUX SE RAPPORTANT AUX COMMANDES DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ AINSWORTH INC. LA PERSONNE RESSOURCE DE CETTE SOCIÉTÉ EST M. AARON DOBSON, AU 613-247-7938 ET CE, AUX FINS D'ÉTABLISSEMENT DU PRIX. (AARON.DOBSON@AINSWORTH.COM)
- L'ENTREPRENEUR DEVA DÉPLACER LA POMPE EXISTANTE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DE RECIRCULATION ET CE, AU COURS D'UN DÉLAI PROGRAMMÉ DE FERMETURE SUR DEUX JOURS, LEQUEL DÉLAI SE DEVA D'ÊTRE PROGRAMMÉ AVEC LE CNRC. ICI, L'ENTREPRENEUR SE DEVA DE PROGRAMMER LE TOUT AU COURS D'UNE FIN DE SEMAINE.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DÉLAI DE SEPT JOURS AVANT QUE L'ON PUISSE PROCÉDER À LA MISE EN ROUTE DE LA DÉMOLITION DU SYSTÈME EXISTANT D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE.



1 AMÉNAGEMENT DES OUVRAGES DE DÉMOLITION
 MO1



2 AMÉNAGEMENT DES NOUVELLES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE
 MO1

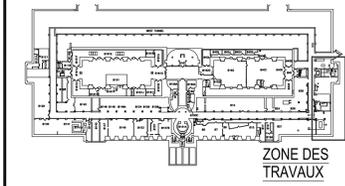
NOTES DU DÉTAIL 2 :

- NOUVELLE TUBULURE DE RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, À L'ÉTAT ISOLÉ; À ACHÉMINER SELON UN PLAN PARALLÈLE À LA TUYAUTERIE EXISTANTE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET DE GROSSEUR NOMINALE DN 50. À RACCORDER À LA TUYAUTERIE EXISTANTE ET CE, À L'ENDROIT INDICÉ.
- NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE DOMESTIQUES, À L'ÉTAT ISOLÉ; À ACHÉMINER VERS LE BAS ET CE, JUSQU'À UNE DISTANCE ENTRE 250 ET 400 mm DU PLANCHER FIN; EN OUTRE, LE TOUT DEVA ÊTRE SUPPORTÉ PAR UNE FIXATION AU MUR EN BÉTON ET CE, AVEC :
- FORER UN TROU DE NOYAU DE 100 mm DE DIAMÈTRE DANS LE MUR EXISTANT EN BÉTON ET DE 500 mm D'ÉPAISSEUR; LA GROSSEUR DE CE TROU DEVA CONVENIR À LA NOUVELLE TUBULURE ISOLÉE.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE SOUPAPE DE SECTIONNEMENT ET À DIAMÈTRE NOMINAL DN 63; À CAPUCHONNER ET À INSTALLER AUSSI PRÈS QUE POSSIBLE DE LA PRINCIPALE CANALISATION EXISTANTE.
- NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET À L'ÉTAT ISOLÉ. À RACCORDER À LA TUYAUTERIE EXISTANTE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET À L'ENDROIT INDICÉ. MONTER CETTE TUBULURE À UN POINT AUSSI HAUT QUE POSSIBLE; AUSSI, À INCLINER EN TENANT COMPTE DE LA HAUTEUR DU PLAFOND.
- POMPE D'EAU CHAUDE DE RECIRCULATION, À DÉPLACER À CET ENDROIT ET CE, À 300 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FIN.
- DÉTAIL TYPIQUE À L'EMPLACEMENT DE TROIS NOUVEAUX RÉSERVOIRS D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE QUI SE DOIVENT D'ÊTRE PRÉVUS ET QUI FONCTIONNENT À L'ÉLECTRICITÉ.
- TUBULURE D'ENTRÉE À PARTIR DE CHAQUE RÉSERVOIR. À RACCORDER ET À ACHÉMINER LE LONG DU MUR ET À TERMINER À 100 mm AU-DESSUS DU PLANCHER DU SOUS-SOL ET CE, APPROXIMATIVEMENT À CET ENDROIT.
- REPRÉSENTATION TYPIQUE DE PRÉVISION DE 2 NOUVEAUX POSTES D'EAU DOMESTIQUE ET TEMPÉRÉE. ASSURER LE SUPPORT DE CHAQUE POSTE ET CE, EN PRÉVOYANT TROIS SECTIONS DE PROFILS À LA VERTICALE ET DE 3 MÈTRES DE LONGUEUR, LESQUELS PROFILS ÉTAIENT CONSTITUÉS D'ÉTRÉSILLONS GALVANISÉS (P=100). L'EMPLACEMENT EXACT DE CHAQUE POSTE DEVA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION SUR PLACE ET CE, CONJUGUÉMENT AVEC LE CNRC. FIXER SOLIDEMENT CHAQUE ÉTRÉSILLON AU MUR EN BÉTON ET CE, EN SE SERVANT DE TROIS PIÈCES D'ANCRAGE ÉGALEMENT ESPACÉES ET DE MARQUE HILTI (H=38"x5"). PRÉVOIR DES RONDELLES GALVANISÉES ENTRE L'ÉTRÉSILLON ET LE MUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES, POUR AINSI S'ASSURER QUE LA STRUCTURE SOIT DE NIVEAU. FIXER SOLIDEMENT CHAQUE POSTE AUX ÉTRÉSILLONS ET CE, EN SE SERVANT DE SIX RACCORDS D'ÉTRÉSILLON EN FORME D'O ET D'IDENTIFICATION P-6048). LA FIXATION DE CES RACCORDS DEVA SE FAIRE PAR L'EMPLOI DE BOULONS ASSORTIS. PRÉVOIR UNE ENTRETOISE D'ÉTRÉSILLON À LA VERTICALE ET CE, À 150 mm DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE CHAQUE ÉTRÉSILLON, AVEC UN PROLONGEMENT JUSQU'AU PLANCHER EXISTANT ET CE, EN FONCTION D'UN ANGLE DONNÉ LA VALEUR NOMINALE EST DE 22,5 DEGRÉS. FIXER SOLIDEMENT L'ENTRETOISE À L'ÉTRÉSILLON ET CE, EN SE SERVANT D'UN RACCORD D'ÉTRÉSILLON (RACCORD P2102) ET PIÈCES NECESSAIRES DE QUINCAILLERIE; FIXER SOLIDEMENT L'ENTRETOISE AU PLANCHER ET CE, EN SE SERVANT D'UN RACCORD D'ÉTRÉSILLON (P2096) ET PIÈCES DE QUINCAILLERIE ET PIÈCES D'ANCRAGE À BÉTON ET S'AVÉRANT NECESSAIRES).
- NOUVELLE TUBULURE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, À L'ÉTAT ISOLÉ. À RACCORDER À LA TUBULURE EXISTANTE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET CE, À L'ENDROIT INDICÉ. MONTER LA TUBULURE À UN POINT AUSSI HAUT QUE POSSIBLE ET CE, EN TENANT COMPTE DE LA PENTE AU PLAFOND.
- NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE EN BÉTON; À METTRE DE NIVEAU AVEC LES PLATES-FORMES OU LES COUSSINS EXISTANTS ET EN BÉTON; ÉPAISSEUR D'ENVOIR 102 mm DE BÉTON DE 25 MPa, AVEC DES COUSSINS DE GROSSEUR 15M ET CE, À CHAQUE CÔTÉ; AUSSI, À 610 mm D'ENTRE AXES ET CE, DANS CHAQUE DIRECTION. À GOUJONNER À LA SURFACE EN BÉTON QUI EXISTE ET QUI EST RENDEU À L'ÉTAT RUGUEUX. LE NOUVEAU BÉTON SE DEVA DE RECEVOIR DES GOUSSINS DE GROSSEUR 15M ET CE, À 305 mm D'ENTRE AXES ET, DANS CHAQUE SENS. LA PLATE-FORME OU LE COUSSIN DEVA ÊTRE FINI AU NIVEAU ET SES BORDS DEVRONT ÊTRE CHANTRENÉS. L'EMPLACEMENT EXACT, À DÉTERMINER SUR PLACE. PEINDRE LE BÉTON EN SE SERVANT D'UNE NOUVELLE PEINTURE ÉPOXYDIQUE ET DE COULEUR GRIS; UNE LISIÈRE DE 102 mm LE LONG DE LA BORDURE DU BÉTON SE DEVA D'ÊTRE PRÉVUE ET PEINTE EN JAUNE, POUR AINSI METTRE LE COUSSIN EN ÉVIDENCE ET SIGNALER LES DANGERS POSSIBLES.
- SE SERVIR D'UNE PEINTURE ÉPOXYDIQUE GRIS POUR PEINDRE TOUTES LES MURS D'INTÉRIEUR. LES ESCALIERS EXISTANTS AINSI QUE LES GARDE-CORPS ET LES ÉLÉMENTS CONNEXES DEVRONT ÊTRE PEINTS EN JAUNE DE MISE EN GARDE.
- REMPUR LES PÉNÉTRATIONS AUX POINTS À PARTIR DESQUELS DES CONDUITS AURONT ÉTÉ ENLEVÉS. IONIFUGER LE TOUT EN OFFRANT UNE COTE DE PROTECTION INCENDIE D'UNE HEURE ET CE, EN SE SERVANT DU SYSTÈME RECOMMANDÉ PAR LE FABRICANT ET EN TENANT COMPTE DE LA GRANDEUR DE CHAQUE OUVERTURE. QUALITÉ REQUISE DU POINT DE VUE DU FABRICANT : HILTI.
- REMPUR LES VIDES RÉSULTANTS EN SE SERVANT DE SILICONE D'IGNIFUGAGE ET PRÉVOIR UNE PLAQUE EN ACIER DE 200 SUR 200 SUR 12 mm D'ÉPAISSEUR; FIXER SOLIDEMENT CETTE PLAQUE AU PLANCHER.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE BRIDE VERGE ET DE CLASSIFICATION 150 À L'EMPLACEMENT DE CHAQUIN DES ARTICLES RÉSULTANTS ET SUIVANTS : SOUPAPES DE VAPEUR ET DE CONDENSAT; IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE ET SE MANIFESTANT À CINQ (5) ENDROITS.
- DALLE EXISTANTE, DEVANT RECEVOIR UN NOUVEAU SURFACÉ EN BÉTON ET DE 25 mm. QUALITÉ REQUISE : QUICKRETE; À AMÉNAGER AVEC DE LA COLLE DE LIASONNEMENT ASSORTIE.

DÉTAIL 1 : NOTES DES OUVRAGES DE DÉMOLITION :

- POMPE DE RECIRCULATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, À DÉPLACER AU NOUVEL ENDROIT INDICÉ. LA NOUVELLE TUYAUTERIE DE RECIRCULATION SE DEVA D'ÊTRE MONTÉE AVANT DE DÉPLACER LA POMPE EN QUESTION. TOUTES LES AUTRES NOTES DE DÉMOLITION SE DEVRONT D'ÊTRE RÉALISÉES SEULEMENT APRÈS AURA ÉTÉ COMPLÉTÉ LE NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET QUE LE TOUT AURA FONCTIONNÉ SANS PERTURBATION AU COURS D'UNE PÉRIODE D'AU MOINS SEPT (7) JOURS EN CONTINU.
- TUBULURE EXISTANTE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, EN CUIVRE ET À L'ÉTAT ISOLÉ, DEVANT ÊTRE ENLEVÉE ET ÉLIMINÉE PAR L'ENTREPRENEUR.
- RÉSERVOIR EXISTANT D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL ET AMÉNAGÉ AVEC DE LA TUYAUTERIE DE GAZ ET DES INSTALLATIONS D'ÉVÉN; DEVANT ÊTRE ENLEVÉS AU COMPLET ET ÉLIMINÉS PAR L'ENTREPRENEUR. L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE CES TRAVAUX D'ENLEVEMENT DEVA ÊTRE UN ENTREPRENEUR ACCRÉDITÉ AUPRÈS DE LA TSSA; EN OUTRE, IL SE DEVA D'ÊTRE DÉTENTEUR D'UN CERTIFICAT VALIDE ET D'IDENTIFICATION G2 ET CE, EN RAPPORT AVEC L'ENLEVEMENT D'INSTALLATIONS AU GAZ NATUREL.
- LA TUYAUTERIE AU GAZ NATUREL SE DEVA D'ÊTRE ENLEVÉE ET ÉLIMINÉE PAR L'ENTREPRENEUR. CAPUCHONNER LA TUYAUTERIE APPROXIMATIVEMENT À CET ENDROIT.
- DÉTAIL TYPIQUE À L'EMPLACEMENT DE DEUX RÉSERVOIRS (COOUILLE ET TUBULURE) ISOLÉS ET PASSANT DE VAPEUR À EAU CHAUDE; LE TOUT DEVA ÊTRE ENLEVÉ ET ÉLIMINÉ PAR L'ENTREPRENEUR. DIMENSIONS NOMINALES, COMME SUIV : 950 mm DE DIAMÈTRE SUR 3 MÈTRES.
- TUYAUTERIE TYPIQUE DE VAPEUR, À L'ÉTAT ISOLÉ ET À RÉGIME DE PRESSION DE 100 LIVRES AU POUCE CARRÉ. L'ACIER DE CETTE TUYAUTERIE SE DEVA D'ÊTRE DE NUANCE 40. TUYAUTERIE ET SUPPORTS, SOUPAPES, RACCORDS, JAUGES, CAPTEURS DE TEMPÉRATURE ET ENSEMBLES DE SOUTIEN, DEVANT ÊTRE ENLEVÉS ET ÉLIMINÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
- TUYAUTERIE TYPIQUE DE CONDENSAT DE VAPEUR À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE, À L'ÉTAT ISOLÉ. L'ACIER DE CETTE TUYAUTERIE SE DEVA D'ÊTRE DE NUANCE 80. TUYAUTERIE ET SUPPORTS, SOUPAPES, RACCORDS, JAUGES, CAPTEURS DE TEMPÉRATURE ET ENSEMBLES DE SOUTIEN, DEVANT ÊTRE ENLEVÉS ET ÉLIMINÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
- TUYAUTERIE EXISTANTE D'ÉVÉN ET DE GROSSEUR DN100, ENTRE LE RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE ET LE VENTILATEUR EXISTANT D'EXTRACTION DANS LE LOCAL 30A. À ENLEVER. TOUTS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ENTRE LE VENTILATEUR ET LE RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE SE DEVRONT D'ÊTRE ENLEVÉS; ICI, LE TOUT DEVA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ÉLECTRICITÉ. L'INSTALLATION D'ÉVÉN DE DÉCHARGE DE GROSSEUR DN100 SE DEVA D'ÊTRE REMPLIE D'ISOLANT « ROXUL » ET CAPUCHONNÉE PAR LA SUITE.
- QUATRE CONDUITS EXISTANTS DE COURANT, DE GROSSEUR DN100 ET SE TROUVANT À VIDE, À ENLEVER ET CE, Y COMPRIS LES SUPPORTS CONNEXES. CONSERVER LA BOÎTE EXISTANTE DE JONCTION OU DE RACCORDEMENT. LES 4 CONNEXIONS DE GROSSEUR DN100 SE DEVRONT D'ÊTRE CAPUCHONNÉES ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU CODE D'ÉLECTRICITÉ. VOIR LES DÉTAILS PERTINENTS D'ÉLECTRICITÉ.
- DÉTAIL TYPIQUE À L'EMPLACEMENT DE DEUX SOUPAPES DE MÉLANGE À 3 SENS ET DE VAPEUR ET DE CONDENSAT ET À L'EMPLACEMENT DE DEUX AUTRES SOUPAPES DE COMMANDE À 2 SENS; À ENLEVER ET À REMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES DU CNRC.
- ENLEVER LES SELLES EXISTANTES EN BÉTON ET DE COOUILLE DE VAPEUR À EAU CHAUDE (IL S'AGIT ICI DE DEUX SELLES DU GENRE PAR RÉSERVOIR, CE QUI FAIT 4 SELLES EN TOUT). ENLEVER LE BÉTON PAR MARTELAGE ET COUPER LES BARRES D'ARMATURE ET (OU) LES GOUSSINS ET CE, JUSQU'AU NIVEAU DE LA DALLE. REMPLIR TOUTS LES CREUX ET TOUTES LES FISSURES, POUR AINSI ASSURER L'APPLICATION UNIE D'UN NOUVEAU PRODUIT DE SURFACÉ.
- CONSERVER LES PLATES-FORMES EXISTANTES ET TOUT USAGE EN BÉTON. MARTELER LE BÉTON JUSQU'À L'OBTENTION D'UN MATÉRIAU SAIN. ENLEVER LE BÉTON PAR MARTELAGE ET COUPER LES BARRES D'ARMATURE ET (OU) LES GOUSSINS ET CE, JUSQU'À CE QUE LE TOUT SOIT DE NIVEAU. REMPLIR TOUTS LES CREUX ET TOUTES LES FISSURES, POUR AINSI ASSURER L'APPLICATION UNIE D'UN NOUVEAU PRODUIT DE SURFACÉ ET D'UN NOUVEAU FINI.
- ENLEVER TOUTE LA PEINTURE EXISTANTE ET S'ÉCALANT ET (OU) S'EFFRITANT AINSI QUE LES PRODUITS D'ÉFLUORESCENCE DES MURS EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE ET CE, À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE, POUR AINSI RENDRE LE TOUT À L'ÉTAT PRÊT POUR LE NOUVEAU FINI DE PEINTURE ÉPOXYDIQUE.
- DALLE EXISTANTE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE SUPÉRIEURE, DEVANT ÊTRE NETTOYÉE ET DÉBARASSÉE DE TOUTS LES DÉBRIS ET CE, JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE SURFACE Saine ET À L'ÉTAT PRÊT POUR L'APPLICATION DE BÉTON NEUF.

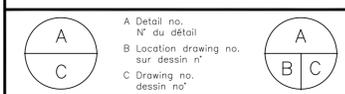
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By	Appr.
0	01 12 2020	EMS POUR L'ADDENDA 3		RGC
0	14 10 2020	DOCUMENT DE SOUMISSION		RGC

Date Printed Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project	CONVERSION À L'ÉLECTRICITÉ DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE			projet
drawing	AMÉNAGEMENT DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE			dessin
designed	conçu	date	10/2020	date
drawn	dessiné	scale	NA	échelle
checked	vérifié	sheet	1 of/de 2	feuille
approved	approuvé	W.O.no.	A1-011224-14	D.T.n°
dwg.no.	5909-G01			dessin n°

Mandatory Site Visit Attendance / Visite de chantier obligatoire

Project Description / Description de projet

Domestic Hot Water Conversion to Electric/Conversion du système d'eau chaude domestique en système électrique

Closing Date / Date de fermeture

December 15, 2020

2:00 PM

Solicitation No./N° de sollicitation

number

Project No./No de projet

5909

1st Showing / 1er visite

November 18, 2020

9:30 AM

Departmental Representative / représentant

Allan Smith

Signature

Alternate / Substitus

December 4, 2020

Question

December 4, 2020

2nd Showing / 2eme visite

November 19, 2020

9:30 AM

Page #

COMPANY/ENTREPRENEUR	NAME/NOM	SIGNATURE	PHONE/TELEPHONE	EMAIL/COURRIEL
TPH	Pierre Carbet		613-883-1663	Pierre.carbet1@fphinc.ca
Michael Collins	Lafayette		613-551-0346	mcollins@lafayette.ca
MJB FORD	Rame Stearn		613-742-8338	rame@ramestearn.ca
Burkhardt SWK	Bon Beemer		613-710-0087	b.beemer@swk.ca
PSL Mechanical	Bill Miller		613-402-2516	billm@pslmechanical.com
LCC	Sebastien Carthel		8-923-9736	SEBASTIEN@LCCCANADA.CA
Carleton Elec	Steve Johnston		613-899-5411	sjohnston@carletonelectric.com
SPRIMM MFCU	ADA M FLEMING		343-542-6758	ADA.A.FLEMING@SPRIMMFCU.COM
APELM SERVICE	Stavros Louves		613-406-1735	slouves@arrow-service.ca
TIM	Phil MacMillan		289-928-6825	macpne71@gmail.com



National Research Council Canada

Conseil national de recherches Canada



